



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Métro m2 : le chef du Département des infrastructures se réjouit des nouvelles possibilités de financement fédéral

Le chef du Département des infrastructures a pris connaissance du projet du Conseil fédéral de créer un fonds pour le trafic d'agglomération et les routes nationales. Il se réjouit de ce que le métro m2 figure parmi les projets pouvant bénéficier du fonds d'urgence. Sous réserve du résultat de la consultation et des décisions politiques, cette aide estimée à 120 millions de francs viendrait s'ajouter au financement fédéral déjà acquis jusqu'à la fin 2006.

En décembre 2003, la Confédération s'était engagée, par convention avec le Canton et le Métro Lausanne-Ouchy SA, à participer au financement du métro m2 pour un montant de 55 millions pour les années 2003-2006. Un montant complémentaire avait été promis après 2006.

Selon le projet que le Conseil fédéral a mis en consultation, le métro m2 pourrait bénéficier d'une contribution estimée à 120 millions de francs dès 2007, montant qui vient s'ajouter aux 55 millions déjà acquis.

Les 120 millions de francs sont une estimation correspondant au 50% des frais des infrastructures non couverts à ce jour par la participation fédérale.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 14 avril 2005

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DINF, M. François Marthaler, chef du Département des infrastructures, tél. 021 316 70 01